

Conseil d'Administration de l'IRSTEA du 17 mars 2016
Point « Audit stratégique »
Déclaration des élus du personnel (SUD-Recherche-EPST et FO)

Les représentants du personnel se réjouissent que ce rapport d'audit soit enfin publié et que le personnel ait pu en être destinataire. Cela va dans le sens de la transparence. Ils se réjouissent surtout car cela va enfin permettre que la question de fond de l'avenir de l'IRSTEA, de son personnel et de ses missions soit enfin sur la table et qu'on ne referme pas le dossier tant que des solutions pérennes n'auront pas été trouvées.

Après le rapport PwC, ce rapport fait en effet le constat que *« l'effort global consenti par l'État pour le fonctionnement de l'organisme ne permet plus d'assurer durablement la poursuite de ses missions dans leur configuration actuelle »* (p 32). Ce constat qui ne peut plus être maintenant contesté par quiconque, exclut le maintien d'un statu quo qui serait synonyme d'une mort à petit feu. Tous les protagonistes sont au pied du mur et ne peuvent esquiver leurs responsabilités pour trouver des solutions pérennes aux problèmes de l'Etablissement. Les personnels y veilleront, ils exigeront que des solutions soient recherchées et qu'elles garantissent l'avenir de toutes les missions, de toutes les activités et de tous les personnels de l'Etablissement.

Ceci étant, les représentants du personnel récusent le cadre de réflexion qui a présidé ensuite à l'analyse et à l'élaboration des différents scénarios. Après avoir donc fait le constat que le financement de l'Etat est insuffisant pour assurer les missions de l'Etablissement, les rapporteurs excluent d'emblée toute possibilité d'augmentation récurrente de ce financement *« eu égard aux contraintes qui pèsent sur les finances publiques et à l'effort entrepris pour lutter contre les déficits »*. Arguant que *« il ne paraît ni réaliste, ni conforme aux orientations voulues par les pouvoirs publics de prévoir une augmentation récurrente de ce financement »*, ils ont donc d'entrée de jeu exonéré l'Etat de tout effort pour contribuer à la pérennisation des missions de l'Etablissement ! On ne peut que regretter que les membres de la mission d'audit ne se soient pas autorisés un peu plus d'indépendance par rapport à la politique du gouvernement.

Cette auto-limitation de leur champ de proposition étant posée, cela les conduit ensuite à échafauder dans tout le rapport des scénarios divers pour compenser ce manque de subvention de l'Etat :

- Diminuer les dépenses en particulier la masse salariale (et tant pis si le chômage des jeunes augmente)
- Abandonner ses missions et transformer l'Etablissement en entreprise privée à la recherche de contrats lucratifs à grands renforts de commerciaux embauchés pour cela
- Transférer à d'autres entités (qu'il s'agisse de partenaires publics ou privés, ou bien même le CNRS, l'INRA, les universités) les charges immobilières ou de financement des emplois qui incombent à l'Etat

C'est faire l'impasse sur quelques principes fondamentaux, notamment que l'IRSTEA est un EPST. Ses missions sont fixées par décret et sont complémentaires des autres établissements. L'IRSTEA ne s'auto-saisit pas de ses missions, et il n'a pas vocation par exemple à aller faire concurrence à l'IRD et au CIRAD à l'étranger. Le budget de la Recherche devrait couvrir l'ensemble de ses charges structurelles.

C'est exonérer l'Etat de ses responsabilités dans la dégradation de la situation budgétaire au fil des ans. C'est bien la décision de ne plus prendre en charge le GVT qui a mis dans le rouge tous les budgets des EPST, et pas seulement celui de l'IRSTEA (l'IRSTEA est plus près d'avoir des problèmes graves mais tous les Etablissements sont impactés). C'est bien le non-respect des engagements du Ministère de l'Agriculture de financer les postes du P142 qui a précipité les choses. Nous n'avons pas oublié l'engagement pris en 2006 de couvrir la masse salariale des postes Agriculture et qui n'a pas été tenu par le Ministère de l'Agriculture, Ministère de l'Agriculture qui s'est néanmoins accroché à

son P142 et a toujours refusé qu'on puisse avoir a minima une petite amélioration en fusionnant le P142 avec le P187 (172 maintenant). C'est bien l'immobilisme complet des ministères, le ministère de l'environnement qui profite de la situation mais qui n'a jamais assumé aucune responsabilité vis-à-vis de l'Etablissement, c'est bien cet immobilisme des ministères qui pendant des années a permis qu'on en arrive là. On ne peut pas exonérer l'Etat de ses obligations et de ses responsabilités dans la situation.

Dans ce rapport il y a également un certain nombre d'affirmations qu'on ne peut laisser passer.

En page 32 toujours : « *il y a donc un problème de niveau de la masse salariale de l'Etablissement* ».

Oui, il y a un problème de niveau de la masse salariale mais pas dans le sens indiqué. La masse salariale est insuffisante. Elle est insuffisante pour couvrir les dépenses actuelles et les augmentations mécaniques liées au GVT. Elle est insuffisante pour pourvoir tous les emplois sous plafond – dix pour cent des emplois laissés vacants aujourd'hui faute d'argent ! – et pouvoir titulariser les précaires qui exercent pour la plupart un travail permanent, en lieu et place de personnel titulaire. Elle est insuffisante pour combler le fossé entre les rémunérations des personnels Recherche et Agriculture. Car l'anomalie ce n'est pas le niveau de rémunération des collègues Agriculture (sauf peut-être les Ingénieurs Généraux, dont la prime est 40 fois celle des Directeurs de Recherche), l'anomalie c'est la faiblesse des rémunérations des personnels Recherche, les plus basses de toute la Fonction Publique.

S'il est exact – et anormal – que les primes des chercheurs sont inférieures à celles des Ingénieurs de Recherche (de 8 fois par rapport aux IR hors classe), la différence est encore bien plus flagrante par rapport aux IPEF (de 20 à 40 fois supérieures) ; et pourtant ce sont bien les IPEF qui ont été considérés comme un corps de chercheurs aux dernières élections CNESER.

Les représentants du personnel sont solidaires de toutes les mobilisations qui se déroulent aujourd'hui tant dans la Fonction Publique que dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche pour demander des revalorisations de salaire.

Car ce ne sont pas des « bonus » distribués à quelques-uns (PEDR, RIFSEEP...), financés par les baisses de rémunération des autres ou des suppressions d'emplois supplémentaires, qui pourront résoudre le problème. Au contraire, ces pseudo-solutions n'apportent que des problèmes supplémentaires : creusement des inégalités, mise en danger des collectifs de travail perturbés par ces différences de traitement. Les personnels n'en veulent pas. Nous appuyons la demande d'exemption de tous les corps Recherche du RIFSEEP et l'abandon définitif de la PEDR. Pas pour se contenter du statu quo évidemment, mais pour une revalorisation des salaires allant dans le sens de combler les écarts entre les différentes catégories d'agents.

Nous avons pointé aussi **les préjugés sur la qualité supposée des recherches menées à l'IRSTEA qui ne seraient pas « de niveau mondial »** contrairement à celles de l'INRA ! Pour ce qui est de l'évaluation des recherches, on est passé par les mêmes procédures que les collègues de l'INRA puisqu'on a été évalués par l'AERES et on ne croit pas détonner par rapport aux collègues de l'INRA. A mettre sur le compte des préjugés envers un petit établissement : alors qu'on s'extasie sur une start-up de 5 personnes, un établissement de 1000 personnes est suspect de ne pas être au niveau !

Autre aspect sur lequel il y a un contre-sens, c'est l'aspect « Ingénieurs de Recherche et Chercheurs ». Quand le statut de titulaires a été mis en place, c'est une construction qui avait été négociée et qui avait fait consensus entre la direction, les personnels et les tutelles. Il ne s'agissait pas de dire que les ingénieurs de recherche étaient des chercheurs, il s'agissait de dire qu'il y avait une égalité d'accès aux postes de responsabilité et qu'on traitait sur un pied d'égalité les chercheurs et les ingénieurs. Ce n'est pas parce qu'on demande l'égalité hommes / femmes, qu'on demande que les femmes deviennent des hommes ! Ce n'est pas le sujet ! A partir du moment où on demandait l'égalité d'accès aux postes de responsabilité (responsables d'unités, de départements...), il fallait que les ingénieurs concernés (IR, ingénieurs Agriculture) se soumettent aussi à une évaluation selon

les mêmes procédures que les chercheurs, mais pas forcément sur les mêmes critères. Il n'a jamais été dit que les ingénieurs de recherche devaient se déguiser en chercheurs.

L'autre dimension qu'il y avait dans cette originalité de l'Etablissement, c'était la volonté d'éviter le clivage entre les chercheurs et ceux qu'on appelle les « ITA » (terme qui ne veut rien dire car personne n'est « ingénieur-technicien-administratif »), clivage qu'on déplore dans beaucoup d'EPST. L'idée était non seulement de considérer les ingénieurs de recherche et Agriculture comme ayant le même niveau de responsabilité que les chercheurs mais aussi d'avoir un continuum et d'affirmer un vrai travail d'équipe. A l'IRSTEA on ne fait pas des réunions séparées entre chercheurs et doctorants d'un côté et ingénieurs et techniciens de l'autre. Quand on fait des réunions d'équipe tout le monde est là – les chercheurs, les ingénieurs, les techniciens - et tout le monde donne son avis y compris sur les programmes de recherche.

C'est une des originalités à laquelle on est attachés dans l'établissement : que la recherche soit vraiment un travail d'équipe, depuis les directeurs de recherche jusqu'aux adjoints techniques.

Sur la politique générale de la recherche, nous avons toujours défendu l'existence de différents EPST – plutôt une richesse -, pour permettre d'adapter l'organisation, le fonctionnement, le système d'évaluation aux missions de chaque EPST. On considère que la recherche finalisée sur des systèmes naturels complexes par exemple suppose une vraie approche pluridisciplinaire, et ne peut se traiter par une juxtaposition de recherches disciplinaires comme cela peut être fait à l'université.

On se rend bien compte qu'on est à contre-courant en prônant ce genre de choses. On regrette profondément les évolutions de la politique du MESR qui tend à vouloir que tous les opérateurs de recherche soient en mesure d'aller de la recherche fondamentale, à l'innovation, au transfert, au développement... On pense que c'est une erreur, une méconnaissance du fonctionnement de la recherche.

Mais on ne va pas non plus se sacrifier, sacrifier le personnel de l'Irstea si on n'arrive pas à convaincre de l'intérêt d'avoir une organisation et un fonctionnement adaptés au type de recherche que l'on fait.

Nous considérons que **le rapport d'audit est passé à côté de la question centrale : qui finance et comment la recherche en environnement ?** La question du rôle du Ministère de l'Environnement n'a même pas été posée, alors que les 2/3 des personnels de l'IRSTEA travaillent sur des thématiques « environnement » !

Les questions de « fusions / intégrations » sont traitées sous un angle uniquement comptable, qui n'envisage les personnels de l'IRSTEA que comme une « charge », des sortes de « réfugiés économiques » qu'il faudrait que d'autres recueillent... On se demande ce que les autres établissements y gagneraient ; on voit bien que l'IFSTTAR n'est pas tellement demandeur ; on ne voit pas ce que le CNRS gagnerait à prendre la gestion de personnels chercheurs pour l'IRSTEA ; on ne voit pas non plus ce que l'INRA gagnerait à avoir un institut IRSTEa à part...

On est d'autant plus méfiants qu'on a l'exemple, rappelé par sa directrice, de la fusion de l'INRETS et du LCPC qui a donné l'IFSTTAR, qui subit des réductions d'emplois drastiques. On voit bien que dans l'esprit de l'Etat – et on l'a vu aussi sur les fusions de corps – fusionner est souvent synonyme de dégraissage. On fusionne pour pouvoir réduire. Ce n'est pas forcément encourageant...

Et ce n'est pas seulement pour faire des économies d'échelle, nos collègues de l'IFSTTAR nous l'ont bien dit, il s'agit d'un resserrement des activités de recherche avec disparition d'un certain nombre de missions.

Pour autant, nous ne sommes pas opposés par principe à toute recomposition, toute évolution, du périmètre des organismes mais

- 1) Il n'est pas question que cela serve à diminuer ou supprimer des activités de recherche ou à supprimer du personnel**

2) Encore faut-il que ce soit réfléchi de manière globale et non comme un « service » qui serait demandé à l'un ou à l'autre pour accueillir les « réfugiés économiques » de l'IRSTEA.

Donc l'approche des groupes de travail qui sont proposés, des groupes de travail « bilatéraux », ne nous convient pas du tout. D'autant qu'il peut y avoir d'autres solutions comme par exemple l'intégration dans des instituts du CNRS ou la ventilation des équipes de l'IRSTEA dans différents EPST qui seraient les plus à même de les accueillir d'un point de vue scientifique.

Nous faisons une contre-proposition : reprendre la conclusion qui était formulée par le CSRT lors de l'examen du projet de décret IRSTEA en octobre 2011 : « *Au-delà du présent avis, ponctuel, le Conseil demande l'ouverture d'une réflexion globale sur l'adaptation du dispositif de recherche aux enjeux de l'environnement, pilotée par l'OPECST* » (Office Parlementaire d'Evaluation des Choix Scientifiques et Technologiques).

Cela nous semblerait une configuration plus propice à avoir une réflexion globale sur la recherche en environnement qui est effectivement dans différents organismes et de voir comment ça pourrait évoluer.

En conclusion : on est ouverts mais méfiants. Mais par ailleurs on n'accepte pas le statu quo. On n'est pas d'accord pour enterrer le problème.

Quelle que soit la solution il faudra bien que l'Etat mette la main à la poche. Quelle que soit la solution de toute façon elle coûtera de l'argent : on ne fait pas de bonnes réformes à coût constant, ce n'est pas possible.

Est-ce qu'il faut mettre cet argent dans l'IRSTEA ? C'est ce que nous souhaitons. Mais si vous considérez que ça ne vaut pas le coup de faire perdurer cet Etablissement et qu'il faut faire autrement, restructurer la recherche, on est prêts à en discuter, mais dans des conditions qui ne soient pas offensantes pour les personnels de l'Etablissement. Et donc nous reprenons cette proposition du CSRT et nous veillerons à ce que cela se passe au mieux, que tous les intérêts des personnels et des activités soient pris en compte.

Glossaire : (par ordre d'apparition dans le texte)

IRSTEA : Institut national de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture (*et non « institut de recherche scientifique et technique pour l'environnement et l'agriculture » comme écrit par erreur sur la couverture du rapport d'audit !!*)

PwC : PricewaterhouseCoopers, consultant qui a réalisé le volet financier de l'audit rendu en juillet 2015

CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique (EPST)

INRA : Institut National de la Recherche Agronomique (EPST)

EPST : Etablissement Public à caractère Scientifique et Technologique (qui n'ont donc pas de vocation industrielle et commerciale comme les EPIC)

IRD : Institut de Recherche pour le Développement (EPST)

CIRAD : Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (EPIC)

GVT : Glissement Vieillesse Technicité ; c'est le petit nom poétique donné à l'augmentation mécanique de la masse salariale du fait des avancements et promotions (le GVT est d'autant plus élevé qu'on pousse les « vieux » à repousser l'âge de départ à la retraite et qu'on ne recrute plus de jeunes !)

P142 et P172 : Programmes budgétaires « Recherche » de la loi de Finances auxquels émerge l'IRSTEA, respectivement pilotés par le Ministère de l'Agriculture et le Ministère de la Recherche (NB – l'ancien programme P187 auquel émergeait l'IRSTEA a été supprimé et intégré dans le P172)

IPEF : Ingénieurs des Ponts des Eaux et des Forêts

CNESER : Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

PEDR : Prime d'Encadrement Doctoral et de Recherche (ex-PES = Prime d'Excellence Scientifique)

RIFSEEP : Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (la nouvelle arnaque pour ne pas augmenter les salaires et diviser les personnels !)

AERES : Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (devenu HCERES : Haut Conseil etc)

INRETS : Institut National de Recherche sur les Transports et leur Sécurité (ex-EPST fusionné dans l'IFSTTAR)

LCPC : Laboratoire Central des Ponts et Chaussées (ex-EPST fusionné dans l'IFSTTAR)

IFSTTAR : Institut Français des Sciences et Technologies des Transports, de l'Aménagement et des Réseaux (EPST né en janvier 2011 de la fusion de l'INRETS et du LCPC... et qui va perdre 1/3 de son effectif en 10 ans !)

CSRT : Conseil Supérieur de la Recherche et de la Technologie ; instance qui donnait des avis au gouvernement sur les questions de recherche (budgets, modifications des décrets organiques des EPST) ; le CSRT a été supprimé et ses missions reprises par le CNESER en 2015.